

Mairie de Saint-Germier



République Française
Département
Haute - Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-GERMIER**

SEANCE DU DIMANCHE 22 MARS 2026 à 11h00

Convocation du 17 mars 2026

Affichage du 17 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 11 heures 00, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

Présents : ESCRICH-FONS Esther - GAYON Céline - HEDIN Philippe - FONS Alizée - AMILHAT GROLLIER Isabelle – HOULES Vanessa – DEVIS Frédéric – PETITJEAN Yoann – NELLER Samuel Bruno – GEAYMOND Maxime – CARRION Marilou

Secrétaire de séance : HEDIN Philippe

OBJET : Délibération D2026-09

Détermination du nombre d'adjoints

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne, pour la commune, un effectif de trois adjoints,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, après en avoir débattu, la création de 3 postes d'adjoints.

Acte rendu exécutoire.
Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et délibéré à Saint-Germier, le 22 mars 2026.

Madame ESCRICH FONS Esther
Maire



Monsieur Philippe HEDIN
Secrétaire de séance

Délibération N°2026-09
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 11
Absents excusés : 00
Procuration : 00
Votants : 11